DE L'INTÉGRATION AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Secteur privé - Secteur public

PROGRAMME

Cadre législatif et réglementaire du handicap et de l'emploi
- Contexte légal :
  - principes et évolutions
- Démarche inclusive
- Les différents acteurs intervenant dans le secteur du handicap
- Obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Les obligations de l'employeur

Recrutement des bénéficiaires
- Principe de non-discrimination :
  - repères et points de vigilance
- Process
- Sourcing
- Bonnes pratiques
- Acteurs internes et externes à mobiliser

Intégration de la personne en situation de handicap dans l'organisation
- Les freins et leviers à l'intégration
- Les étapes du recrutement
- La communication associée indispensable
- Les étapes d'une intégration réussie
- Du recrutement à l'adaptation du poste

Maintien dans l'emploi
- Les différentes solutions dans le cadre de la nouvelle loi santé au travail
- Les outils à disposition et étapes
- Les cas d'inaptitude et de reclassement
- Le suivi par la médecine du travail

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES
21 au 22 septembre 2026
25 au 26 janvier 2027
20 au 21 septembre 2027

ESPACE DE FORMATION
Paris-Montparnasse

DURÉE		RÉF.
2 jours	**2090 € ht** repas inclus	**PLOI**

Handicap & emploi

OBJECTIF

Connaître le cadre légal et réglementaire du handicap dans un cadre professionnel et l'intégrer dans la gestion des ressources humaines

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser le cadre législatif de l'intégration et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap dans le secteur privé et public
- Comprendre le rôle de chacun des acteurs dans l'accompagnement et le maintien de l'employabilité des personnes handicapées
- Appréhender les spécificités du management d'équipe et anticiper les difficultés potentielles
- Etre en capacité d'identifier toutes les composantes de la situation et être force de proposition de solutions

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, médecin de prévention, infirmier(e) du travail
- Assistant(e) de service de santé au travail
- Assistante sociale
- DRH, assistant RH, service du personnel
- Chargé(e) de mission handicap, référent(e) handicap
- Chargé(e) de recrutement
- CSSCT, CSE, CSA

INSCRIPTION EN LIGNE
Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer

Formation animée par :
FRÉDÉRIQUE LAILLÉ

- Consultante en santé au travail
- Experte maintien dans l'emploi, prévention des risques psychosociaux et intégration des personnes en situation de handicap

« Ma pédagogie combine plusieurs méthodes pour favoriser les interactions et l'acquisition des connaissances.

L'alternance entre exposé théorique (avec une approche pragmatique) et étude de cas permet de repartir de la formation avec des certitudes et une méthodologie facilement applicable dans votre structure. »

Frédérique LAILLÉ

Pré-requis : Avoir quelques notions sur les différentes familles de handicap

LES + DE VOTRE FORMATION

VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

VOTRE CONSULTANTE

Votre consultante est une experte des questions de handicap au travail. Elle va partager avec vous sa riche expérience dans le domaine et vous transmettre ses connaissances à travers des cas concrets que vous pourrez rencontrer dans votre environnement professionnel.

VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

https://stagiaire.c3s.fr

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES

C3S
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.

PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE

VOIR LE PLAN

38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS

VOIR LE PLAN

Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr